



Conditions Générales de Vente du Camping le Larmont

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le camping le Larmont, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous. Ces conditions régissent toutes les réservations d'hébergement ou d'emplacement « tourisme » et sont valables au moment où la commande est passée. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales.

Coordonnées du Prestataire : CAMPING LE LARMONT, Camping municipal de la Ville de Pontarlier.

7 rue Edwige Feuillère, 25300 Pontarlier, 03 81 46 23 33– MAIL contact@camping-pontarlier.fr – site internet www.camping-pontarlier.fr

DEFINITIONS : COMMANDE ou RESERVATION ou LOCATION : Achat des Services. SERVICES : location saisonnière d'hébergement ou d'emplacement nu « tourisme ».

HEBERGEMENT : Tente, caravane, habitation légère de loisirs.

ARTICLE PREMIER - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement ou d'emplacement nu sur le terrain de CAMPING LE LARMONT , exploité par la VILLE DE PONTARLIER ('le Prestataire'), aux clients (« Les Clients » ou « le Client »), sur son site Internet www.camping-pontarlier.fr ou par téléphone, courrier postal ou électronique (courriels), ou dans un lieu où le Prestataire commercialise les Services.

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet www.camping-pontarlier.fr ou sur support écrit -papier ou électronique- en cas de réservation par un moyen autre qu'une commande à distance. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les présentes Conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions du Prestataire, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des services. Ces CGV sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par le Prestataire à la date de passation de la Commande par le Client. Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à camping le Larmont, 7, rue Edwige Feuillère 25300 Pontarlier

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées soit en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne, ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet www.camping-pontarlier.fr soit, en cas de réservation hors Internet, par tout autre moyen approprié.

ARTICLE 2 – RESERVATIONS

Le Client sélectionne sur le site ou renseigne sur tout document adressé par le Prestataire les services qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

- Soit sur le site de réservation en ligne, en choisissant le locatif de son choix et les options de son choix
- Soit directement sur place au camping, par téléphone, courrier ou courriel.

Sa demande est alors traduite par un projet de commande papier qui lui est transmis par mail, courrier ou directement dans les locaux du camping.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur. La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne. La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Prestataire, par courrier électronique ou postal, ou par signature du contrat en cas de réservation directement dans les locaux où le Prestataire commercialise les Services. Toute Commande passée sur le site internet www.camping-pontarlier.fr constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire. Toute Commande est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

ARTICLE 3 – TARIFS

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet www.camping-pontarlier.fr ou sur tout support d'information du Prestataire, lors de la passation de la commande par le Client. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site internet www.camping-pontarlier.fr ou sur tout support d'information ou de communication. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet www.camping-pontarlier.fr, dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix. Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client au plus tard au moment du paiement du solde du prix.

3.1. TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la communauté de communes, n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne et par jour par la communauté de communes GRAND PONTARLIER. Elle est à acquitter lors du paiement du Service et figure distinctement sur la facture.

3.2 PARTICIPATION A LA CONSOMMATION D'ELECTRICITE

Dans les locatifs, une participation à la consommation d'électricité est demandée en fin de séjour, pour le chauffage électrique principalement (selon compteur), aux tarifs en vigueur.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1 ACOMPTE

Les sommes versées d'avance sont des acomptes. Elles constituent un à-valoir sur le prix total dû par le Client. Un acompte correspondant à 30 % du prix total de la fourniture des Services commandés, et des frais de réservation de 12 euros sont exigés lors de la passation de la commande par le Client. Ils devront être réglés dès réception du contrat de location définitif et joint à l'exemplaire à retourner. Seul l'acompte de 30% sera déduit du montant total de la commande.

Le client ne peut demander l'annulation de son séjour qu'en cas de force majeure, comme décrit dans les articles 1217 et 1218 du code Civil . Seul l'acompte de 30% fera l'objet d'un remboursement du contrat sans les frais de réservation.

En cas d'annulation par le camping, l'acompte et les frais des réservation seront remboursés intégralement au client.

4.3. PAIEMENT ET SOLDE

Le paiement du solde des prestations est dû à terme échu.

Modes de paiement : pour toute réservation, qu'elle soit téléphonique, par internet ou bien en direct , le règlement peut s'effectuer : Par carte bancaire, Par chèques bancaires, Par chèques vacances ANCV, En espèce, Par virement bancaire sur le compte : IBAN : FR76 1007 1250 0000 0020 0235 996 BIC TRPUFRP1 ;

4.4. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet.

ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

5.1. MISE A DISPOSITION ET UTILISATION DES PRESTATIONS

L'hébergement ou l'emplacement pourra être occupé à partir de 16 heures le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 10 heures le jour du départ. Le solde du séjour devra être intégralement réglé la veille du départ. Les hébergements et emplacements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. A défaut, le locataire devra acquitter une somme forfaitaire de 43 € pour le nettoyage, y compris en cas d'odeur de tabac dans le locatif.

Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à remises en état immédiate aux frais du locataire.

Tout retard dans la libération de l'hébergement ou de l'emplacement entraine la facturation d'une nuitée supplémentaire.

5.2. DÉPÔT DE GARANTIE

Pour les locations d'hébergement, un dépôt de garantie de 230 €, et 43€ de caution pour le nettoyage sont exigés du Client le jour de la remise des clés et lui est rendu le jour de fin de location sous déduction éventuelle des frais de remise en état. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

5.3 NOMBRE D'OCCUPANTS : Les hébergements et emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes. Le responsable du contrat doit être majeur au jour de l'entrée dans les lieux. Toute personne en visite doit être obligatoirement déclarée à l'accueil avant de pénétrer dans le camping ; elle ne peut rester dans le camping qu'entre 9h et 22h.

5.4 ACCES

L'accès se fait par barrières automatiques.

Par tranquillité, la circulation dans le camping est interdite de 23h à 7h00. Le silence doit être total durant la nuit. En journée il est également demandé de faire le moins de bruit possible pour la sérénité des clients

5.5 BARBECUES

Barbecues à bois tolérés dans tout le camping sous la responsabilité du client. Barbecues gaz ou électriques personnels possibles. Des Barbecues électriques sont louables à l'accueil.

5.6 UTILISATION

Le locataire jouit de la location d'une manière paisible et fera bon usage de celle-ci, conformément à sa destination. Il est tenu de respecter le règlement intérieur du camping (disponible à l'accueil et sur le site internet du camping). Il a notamment l'obligation de veiller à ce que la tranquillité du voisinage ne soit pas troublée par son fait, sa famille, ou ses proches (que ce soit en journée ou en soirée. Les musiques et discussions fortes sont interdites). S'il séjourne plus de 15 jours il ne pourra s'opposer à la visite des lieux, sur demande du camping.

ARTICLE 6 – RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SEJOUR PAR LE CLIENT

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

6.1. MODIFICATION

En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, le Prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités, et ce sans préjudice des éventuels frais supplémentaires ; il s'agit dans tous les cas d'une simple obligation de moyen, le Prestataire ne pouvant garantir la disponibilité d'un emplacement ou d'un hébergement, ou d'une autre date ; Le prix applicable sera celui de la période choisie. Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 6.3.

6.2. INTERRUPTION

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Prestataire.